



CONSEIL DE
L'UNION EUROPÉENNE



Bruxelles, le 10 février 2014
6249/14
(OR. en)
PRESSE 55

Établissement d'une opération militaire de l'Union européenne en République centrafricaine

Le Conseil a établi aujourd'hui une opération militaire de l'UE qui contribuera à créer un environnement sécurisé en République centrafricaine, comme l'a autorisé le Conseil de sécurité dans sa résolution 2134 (2014). La décision adoptée ce jour arrête la base juridique de l'opération baptisée EUFOR RCA; une étape de plus est ainsi franchie vers son déploiement à bref délai.

EUFOR RCA a pour but de fournir un appui temporaire à la création d'un environnement sûr et sécurisé dans la zone de Bangui, l'objectif étant de passer le relais aux partenaires africains. Cette force contribuera par conséquent aux efforts déployés au niveau international pour protéger les populations les plus menacées, en créant les conditions propices à la fourniture d'une aide humanitaire.

M^{me} Catherine Ashton, Haute Représentante de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité et vice-présidente de la Commission européenne, a déclaré ce jour: *"Nous avons promptement réagi à la grave crise qui touche la République centrafricaine. Nous utilisons tous les instruments dont nous disposons, qu'il s'agisse de l'aide humanitaire, d'un appui politique à la transition ou de notre coopération au développement à long terme. Mais la priorité absolue est de protéger la population civile contre de nouveaux actes de violence, de faire en sorte que les citoyens de la République centrafricaine puissent vivre sans crainte et commencer à rebâtir leur pays, et de nous assurer que l'aide humanitaire peut être acheminée. Le déploiement d'EUFOR RCA aura lieu dès que possible, afin de soutenir les efforts remarquables engagés par la France et nos partenaires africains."*

P R E S S E

Rue de la Loi, 175 B – 1048 BRUXELLES Tél.: +32 (0)2 281 6319 Fax: +32 (0)2 281 8026
press.office@consilium.europa.eu <http://www.consilium.europa.eu/press>

6249/14

1
FR

Le Conseil a en outre nommé le général de division Philippe Pontès (France) Commandant de l'opération de l'UE. Il a par ailleurs estimé les coûts communs de l'opération à 25,9 millions d'euros pour une durée de neuf mois au maximum comprenant une phase préparatoire de trois mois et un mandat de six mois au maximum après avoir atteint la pleine capacité opérationnelle.

L'état-major opérationnel de l'EUFOR RCA sera situé à Larissa, en Grèce, tandis que l'état-major de force et les contingents seront situés à Bangui, en République centrafricaine.

Des préparatifs pour le déploiement de l'opération sont actuellement menés dans le cadre de procédures accélérées. Le lancement des opérations nécessitera l'adoption d'un acte juridique distinct.

Pour en savoir plus:

[Conclusions du Conseil sur la République centrafricaine, du 20 janvier 2014](#)
[Fiche d'information sur la République centrafricaine](#)
